

OFFRE D'EMPLOI

CONCOURS : ES2627-003

TECHNICIEN(-NE) EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

CONTRATS TEMPS COMPLET, TEMPS PARTIEL ET SUPPLÉANCE

Tu as envie d'intégrer une équipe **passionnée** qui met son savoir-faire au service de la **réussite** des élèves?

Tu as envie de rencontrer des personnes **engagées** et **bienveillantes** qui s'**entraident** et qui **collaborent** pour servir une des causes les plus nobles qui soient, celle de l'**éducation**?

Tu as envie de découvrir le **milieu scolaire** et toute sa richesse?

Ça tombe bien! Nos nombreux établissements représentent un immense terrain de jeux dans lequel évoluent près de 55 000 élèves et près de 11 500 employés. Si tu te joins à nous, crois-nous, ton **expertise** permettra de faire la différence dans le parcours des élèves lavallois de **TA** collectivité!

Joins-toi au **CSS de Laval** pour avoir un **impact positif** sur les décideurs de demain!

TA MISSION

En tant que technicien(-ne) en éducation spécialisée, ton rôle consistera à collaborer avec l'équipe multidisciplinaire afin d'appliquer des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée. Cela se fera soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

Tu as envie de faire la différence dans le développement de nos jeunes et tu as envie d'occuper un emploi où il est possible de concilier travail-famille ou travail-études? Cet emploi est pour toi! Soumet ta candidature dès maintenant!

TES RESPONSABILITÉS AU QUOTIDIEN

- Élaborer, organiser et animer des activités éducatives ou de soutien pédagogique;
- Soutenir l'élève dans ses apprentissages au quotidien;
- Offrir un accompagnement émotionnel et social favorisant le bien-être et l'autonomie;
- Collaborer activement avec l'équipe-école lors des rencontres et suivis;
- Consigner les observations et interventions de façon rigoureuse;
- Contribuer à un milieu sécurisant, inclusif et stimulant;
- Toute autre tâche générée par ses opérations dans le respect de sa classe d'emploi.

Si tu souhaites avoir plus d'informations sur le poste, tu peux te référer à la page 21 du plan de classification du personnel technique en [cliquant ici](#).

TON PARCOURS PROFESSIONNEL

Formation(s) considérée(s) comme « qualifié » :

- Diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation spécialisée

Formation(s) considérée(s) comme « accepté » :

- Être titulaire d'un baccalauréat en psychoéducation
- Être titulaire d'un baccalauréat en psychologie
- Être titulaire d'un baccalauréat en travail social ou service social
- Être titulaire d'un baccalauréat en criminologie
- Être titulaire d'un baccalauréat en adaptation scolaire

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en intervention en criminologie (auparavant techniques d'intervention en délinquance)
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en travail social
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales général (2 ans) ou un baccalauréat jumelé à une attestation d'études collégiales en éducation spécialisée
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales général (2 ans) ou un baccalauréat jumelé à un diplôme d'études supérieures spécialisées en évaluation, intervention et soutien psychologique auprès des personnes avec une déficience intellectuelle
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales général (2 ans) ou un baccalauréat jumelé à un diplôme d'études supérieures en évaluation comportementale auprès des personnes ayant une DI ou TED

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales général (2 ans) ou un baccalauréat jumelé à un certificat universitaire approprié en intervention, parmi les certificats suivants :

- intervention psychosociale
- intervention auprès des jeunes
- travail social
- intervention psychoéducative
- psychoéducation
- déficience intellectuelle et autisme
- intervention éducative en milieu familial et communautaire
- petite enfance et famille : éducation et intervention précoce
- en trouble du spectre de l'autisme.

POUR BIEN RÉUSSIR DANS CE POSTE, TU DEVRAS

- T'investir dans ton développement professionnel et grandir chaque jour;
- Persévérer pour faire une vraie différence auprès des élèves;
- T'adapter rapidement aux situations du milieu scolaire;
- Collaborer avec une équipe engagée et respectueuse;
- Croire au potentiel de chaque élève et contribuer à le faire évoluer;
- Faire preuve d'empathie, d'écoute et de bienveillance au quotidien;
- Avoir une bonne maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit.

TON SALAIRE

Selon l'entente nationale de 28,40 \$ à 40,88 \$ de l'heure

TON LIEU DE TRAVAIL

Écoles du territoire de Laval

ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible

CE QUE NOUS AVONS À OFFRIR

- Vingt (20) jours de vacances annuelles incomparables (*au prorata du nombre de mois travaillé*);
Imagine tous les voyages et les aventures à venir!
- Dix-neuf (19) jours chômés et payés par année scolaire, incluant la période des fêtes;
- Service de mentorat - **Pour te guider et t'accompagner dans tes démarches!**
- Conciliation travail-vie personnelle;
- Assurances collectives et régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP);
Imagine tes projets de retraite!
- Programme de perfectionnement en continu;
- Possibilités d'avancement de carrière – **Imagine tes possibilités d'avenir!**
- Stationnement à proximité et sans frais;
- Possibilité de télétravail conformément au cadre de référence établi;
- Autres avantages (Insertion professionnelle, programme d'aide aux employés, rabais corporatifs).

**Veuillez noter que certains avantages s'appliquent seulement sous certaines conditions*

CE DÉFI TE PARLE?

Postule maintenant en [cliquant ici](#) et contribue à la relève de demain.

Le Centre de services scolaire de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Tu peux voir nos réalisations en ce sens en [cliquant ici](#).

Veillez prendre note que le Centre de services scolaire de Laval est visé par des obligations en matière de laïcité, conformément à la Loi sur la laïcité de l'État. La loi prévoit notamment que le port d'un signe religieux est interdit aux membres du personnel scolaire dans l'exercice de leurs fonctions. Les personnes qui postulent au Centre de services scolaire de Laval s'engagent à respecter et à se conformer aux obligations prévues par la loi.